

## construire

CONTRE LES PORTES DE GASCOGNE



«Le projet Portes de Gascogne a changé de nom pour devenir Val Tolosa mais il est resté le même. Je suis convaincue de la justesse de notre combat.» Jutta Dumas est depuis deux ans et demi présidente du Collectif de citoyens contre les Portes de Gascogne, qui a tenu son assemblée générale mercredi soir à la Maison des associations de Tournefeuille. Elle qui avoue n'avoir «jamais été militante et se limiter à l'action citovenne», elle qui habite Colomiers et n'est pas directement touchée par la création du centre commercial à La Ménude. a accepté de continuer l'œuvre de son prédécesseur Progresso Marin «pour garder la mobilisation». Aujourd'hui, elle est à la tête

d'une association de 400 adhérents à jour de leur cotisation et de près de 1 500 sympathisants réceptionnaires de ses mails. Entretien.

Les années passent, le collectif est toujours là...

Oui, nous en sommes à notre 9e année d'existence et nous avons déjà gagné d'avoir fait reculer le projet des Portes de Gascogne, dont l'ouverture était prévue pour 2007.

Qu'est-ce qui a changé depuis les débuts ?

On n'est plus dans la même configuration sociale, économique et environnementale. Avec Unibail, on en est au 3e investisseur... Ce qui demeure, c'est que l'aire toulousaine n'est pas en manque en matière de grands centres commerciaux - et l'Ouest encore moins. Nous avons toujours dit que la recherche de recettes fiscales pour les communes porteuses du projet était légitime. Aujourd'hui, on peut voir que La Ménude s'est remplie sans le moindre chariot d'hypermarché ; et la réforme de la taxe professionnelle est beaucoup moins favorable aux finances publiques locales. Ces deux arguments sont donc obsolètes.

Où en est-on au niveau des recours ?

Nous contestons toujours le permis de construire, qui date de 2009, auprès du tribunal administratif de Toulouse. L'enquête publique de 2008 ne comprenait pas d'étude d'impact sur l'environnement - ce que nous trouvions étonnant... Avec le Grenelle II, en septembre 2011, la DREAL (1) a eu besoin d'une étude d'impact sur la biodiversité. Des cabinets privés agréés ont donc réalisé deux études : l'une demandée par le conseil général pour les routes d'accès, l'autre demandée par les promoteurs du centre commercial. Me Alice Terrasse, notre avocate militante qui était présente à notre assemblée générale mercredi soir, demande à avoir ses études, mais n'a pas de réponse. Elle cherche maintenant auprès de la CADA, la commission d'accès aux documents administratifs, car nous partons du principe que ces études appartiennent aussi aux citoyens. Sa requête auprès du tribunal administratif se fonde là-dessus : ou tout est en règle, ou il manque l'impact sur la biodiversité.

L'assemblée générale a-t-elle décidé de nouvelles actions ?

Pas encore, mais nous accompagnerons d'actions notre démarche juridique. Et même si dans le collectif il y a des gens de toutes sensibilités politiques, nous remettrons, encore une fois, la question du centre commercial dans l'actualité des élections municipales de 2014.

(1) Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Recueilli par M.-Ange Momméja



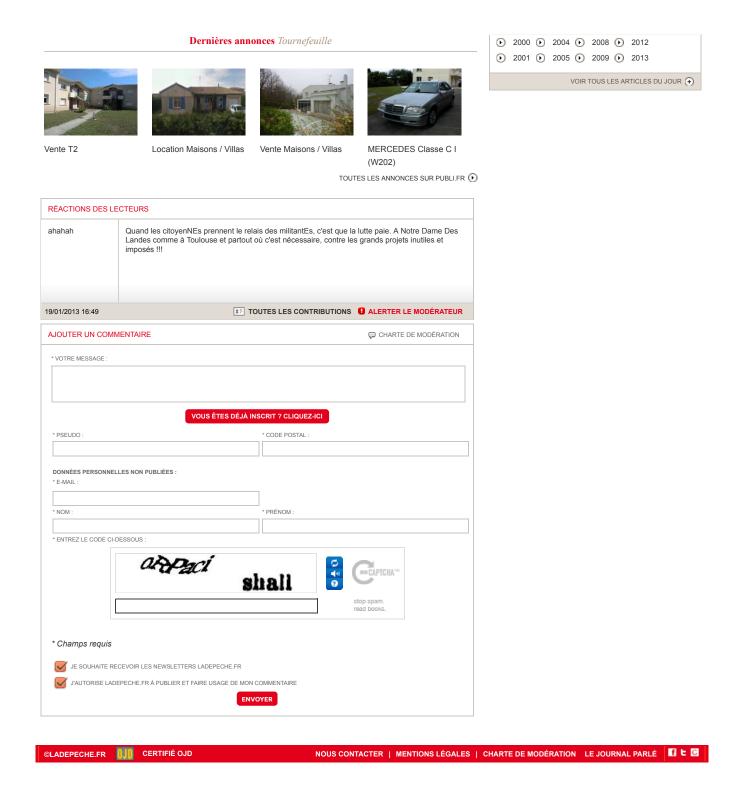
## djihadistes promettent «des dizaines de Merah» en France 17H01 | FAITS DIVERS Var. Il étrangle sa maîtresse et cache son corps dans une TOUTES LES DÉPÊCHES (+)







1 sur 2 22/01/2013 23:34



2 sur 2 22/01/2013 23:34